GROUPE IRD - SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 44 274 913,25 €

40, RUE EUGENE JACQUET – 59700 MARCQ-EN-BAROEUL 456 504 877 RCS LILLE METROPOLE EURONEXT PARIS – COMPARTIMENT C - CODE ISIN FR 0000124232

CONVENTIONS REGLEMENTEES ADOPTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 26 AVRIL 2022

Convention accélérateur Hauts-de-France avec SKEMA

Dans le cadre du dispositif de l'accélérateur PME Hauts-de-France, déployé en région par BPI en partenariat avec ENTREPRISES ET CITES et la Région Hauts-de-France, le programme accompagne depuis novembre 2018, après sélection, des dirigeants de PME disposant d'un potentiel de croissance. Dans le cadre de ce programme, le module de formation est assuré par SKEMA Business School. Il est à noter qu'un certain nombre d'entreprises accompagnées par IRD GESTION ont pu bénéficier de ce programme, dont le Groupe IRD et Entreprises et Cités sont partenaires dès l'origine. COBOOST participera également à l'animation de la promotion.

Le Conseil d'Administration a autorisé le soutien de ce dispositif par un partenariat avec SKEMA Business School pour financer à hauteur de 70% les coûts relatifs aux modules de formation pour la 4ème promotion, soit 134.400 euros, dans le cadre d'une convention de formation professionnelle.

Administrateurs concernés : Mme Alice GUILHON, Administratrice, (Directrice Générale de SKEMA) et M. Marc VERLY, Administrateur (Administrateur de SKEMA).

Convention CLUB HELIOM

Le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de partenariat avec l'association CLUB HELIOM et le versement de la somme de 25 000 € pour l'année 2022.

CLUB HELIOM a pour objet statutaire, sur territoire de la région Nord Pas de Calais, la mise en place d'un dispositif de formations de dirigeants de petites et moyennes entreprises et une mise en réseau favorisant les échanges entre elles, l'ensemble sous le parrainage de cadres de grandes entreprises. Elle regroupe ses membres au sein de clubs de dirigeants. Au travers de ce partenariat, CLUB HELIOM s'engage à assurer la promotion des activités de GROUPE IRD auprès de ses membres dirigeants et chefs d'entreprise et de lui ouvrir l'accès à un certain nombre de ses réunions.

Personne concernée : Monsieur Thierry DUJARDIN